



Au-delà d'un simple parking

CAMPUS INDUSTRIEL L'entrée en force du plan d'affectation cantonal (PAC) AgriCo a donné le coup d'envoi du développement de nouvelles infrastructures sur le site. La nouvelle plateforme de mobilité a été dévoilée.



La structure prévoit deux bâtiments modulables et transformables, le cas échéant, en bureaux.

PHOTOMONTAGE DR



SAINT-AUBIN

La proposition est baptisée Ligne durable et va au-delà d'un simple parking. Lauréat du mandat d'étude parallèle pour la future plateforme de mobilité, c'est le projet du Consortium AFF - Metron - Basler et Hofmann - EMCH+Berger pour le parking-silo prévu au cœur du site AgriCo qui a été retenu. Il a été présenté à la presse mercredi 5 octobre à Saint-Aubin sur le campus, «site industriel pionnier sans trafic motorisé en son centre», comme le qualifie l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF).

Composée de deux bâtiments de 16m de long qui pourront accueillir 1000 véhicules, la structure a la particularité d'être modulaire et réversible. Entendez qu'elle s'adaptera en fonction des types de mobilité et de leur évolution. Des places de stationnement prévues pour un certain gabarit de voiture peuvent facilement être transformées en places pour vélos ou trottinettes.

De plus, grâce à des niveaux de dalles démontables, une partie du parking pourra devenir d'autres espaces comme des laboratoires ou des bureaux sans coûts excessifs. Le projet table aussi sur la création d'infrastructures écologiques ainsi que la pose de 5500 m² de panneaux solaires en toiture.

La demande de permis de construire est prévue courant 2023 avec une mise à disposition du parking-silo fin 2025.

Le site AgriCo est officiellement propriété de l'ECPF depuis juillet 2022. L'entrée en force du plan d'affectation cantonal (PAC) AgriCo début septembre a donné le coup d'envoi du développement de nouvelles infrastructures et de sa commercialisation. Le campus accueille actuellement une vingtaine d'entreprises et une trentaine de places de travail. A terme le site espère proposer 1600 emplois.

La société SQTS, spécialisée en matière d'analyses de laboratoire, s'installera l'été prochain dans le bâtiment 1710 rénové, avec la création d'environ 600 emplois. Le même bâtiment permettra également le déménagement de la Maison Amarella, qui produit des macarons de manière artisanale, dans des surfaces plus importantes avec le développement de ses activités. Le bâtiment voisin (1720), en cours de rénovation, abritera dès l'automne 2023 le premier restaurant du site.

Micarna développe son projet

Quant à l'implantation de l'atelier de transformation de volailles de Micarna, l'entreprise n'attendait plus que l'entrée en vigueur du PAC pour développer son projet, qui est en cours, précise Corinne

Rebetez, responsable coordination et communication de l'ECPF.

La création d'une STEP industrielle pour l'ensemble du site est prévue d'ici à 2025. Elle offrira une solution commune à toutes les entreprises d'AgriCo pour le prétraitement et le traitement final des eaux usées industrielles. Avec la possibilité de production de biogaz qui pourra être réutilisé par les sociétés du campus. En outre, l'installation pourrait être développée et agrandie en STEP régionale et ainsi offrir aux communes une infrastructure adaptée aux nouvelles normes légales. Et ce à l'horizon 2030.

Le mandat d'étude parallèle pour les aménagements extérieurs est aussi lancé et une plateforme d'échanges avec les communes voisines mise en place. De même qu'un concept 100% énergies renouvelables à terme.

Au 30 septembre 2022, ce sont 7,10 millions de francs qui ont été investis pour AgriCo, a précisé mercredi Giancarlo Perotto, directeur de l'ECPF. L'assainissement des bâtiments 1710 et 1720 est estimé à 17,8 millions, la construction d'une serre (bâtiment 1715) à 0,73 million, la planification du projet de nouveau hangar agricole en collaboration avec Grange-neuve à 1,96 million et un crédit de 3,2 millions est prévu pour les bâtiments de services.

ISABELLE KOTTELAT